

AMMONITES ET MOABITES

NOMBRES : Les contentieux entre Moab et Israël

Nb 22,1-6 - Au temps de la conquête de Canaan, Moïse à la tête de son peuple remporte victoire sur victoire. Balaq, roi de Moab, voyant « *tout ce qu'Israël avait fait aux Amorites* » fut pris de panique. Il envoya des messagers auprès d'un voyant, Balaam, en lui demandant de venir maudire Israël pour l'empêcher de dévaster le pays.

Nb 25,1-3 : Les filles de Moab ont entraîné les fils d'Israël à l'idolâtrie : « *Israël s'établit à Shittim et le peuple commença à se livrer à la débauche avec les filles de Moab. Elles invitèrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux ; le peuple y mangea et se prosterna devant leurs dieux. Israël se mit sous le joug du Baal de Péor et le Seigneur s'enflamma de colère contre lui.* »

DEUTERONOME

Dt 23,4-7 : Un interdit irrévocable

⁴L'Ammonite et le Moabite n'entreront pas dans l'assemblée du Seigneur ; même leur dixième génération n'entrera pas dans l'assemblée du Seigneur. Il en est ainsi pour toujours, ⁵parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lorsque vous êtes sortis d'Égypte, et parce qu'ils ont soudoyé contre toi Balaam, fils de Béor, de Petor en Mésopotamie, pour te maudire. ⁶Mais le Seigneur, ton Dieu, n'a pas voulu écouter Balaam ; le Seigneur, ton Dieu, a changé pour toi la malédiction en bénédiction, parce que le Seigneur, ton Dieu, t'aimait. ⁷Tu ne chercheras jamais leur paix ni leur bien-être, tant que tu vivras.

Notes :

v.4 : « Entrer dans l'assemblée du Seigneur », c'est se convertir au Dieu d'Israël. C'est aussi s'allier par des mariages.

« Le Talmud (traité Nazir 23,a) pèse les responsabilités de Lot et de ses filles et parvient au résultat que la conduite du père, pire que celle de ses filles, est la raison pour laquelle la Tora dit : *ses descendants seront exclus de l'assemblée du Seigneur pour l'éternité.* » (Elie Munk – Voix de la Thora – Deutéronome). C'est pourquoi le Deutéronome exclut seulement les hommes de Moab et d'Ammon, non les femmes (Elie Munk – Voix de la Thora – Genèse 19,33).

v. 5 : Pour entrer en terre promise, en venant de l'Est, Israël devait traverser plusieurs territoires : celui des Moabites, celui des Ammonites, et le pays de Séir où résidaient les descendants d'Esäü. Les Ammonites ont refusé la nourriture à Israël ; les Moabites ont envoyé Balaam pour le maudire (Nb 22). Leur péché : avoir oublié la dette de Lot envers Abraham qui l'avait protégé.

CANANEENS

D'autres peuples font également l'objet de lois xénophobes :

Dt 7,1-5 : Israël ne doit pas conclure d'alliance avec les Hittites, les Guirgasites, les Amorites, les Cananéens, les Perizzites, les Hivvites et les Jébusites. *³Tu ne t'allieras pas par des mariages avec ces peuples, tu ne donneras pas ta fille à leurs fils et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils ; ⁴car ils éloigneraient de moi tes fils, ceux-ci serviraient d'autres dieux, et le Seigneur se mettrait en colère contre vous : il te détruirait bien vite.*

L'interdiction du mariage avec les Cananéennes existe dans le Livre de la Genèse : Abraham défend à son serviteur de prendre une épouse Cananéenne pour son fils Isaac (**Gn 24,3**), et Isaac défend un tel mariage à son fils Jacob (**Gn 28,1**).

1^{er} LIVRE DES ROIS – Danger de l'IDOLÂTRIE ; la faute du roi Salomon

1R 11,1-8 : *Le roi Salomon avait aimé beaucoup de femmes étrangères, outre la fille du pharaon : des Moabites, des Ammonites, des Edomites, des Sidoniennes, des Hittites, ²venant des nations au sujet desquelles le Seigneur avait dit aux Israélites : Vous n'irez pas chez eux, et ils ne viendront pas chez vous ; ils inclineraient à coup sûr votre cœur vers leurs dieux. C'est à eux que Salomon s'attacha, entraîné par l'amour. ³Il eut sept cents princesses pour femmes et trois cents concubines ; et ses femmes inclinèrent son cœur. ⁴Au temps de la vieillesse de Salomon, ses femmes inclinèrent son cœur vers d'autres dieux ; son cœur ne fut pas tout entier avec le Seigneur (YHWH), son Dieu, comme l'avait été le cœur de David son père. ⁵Salomon suivit Astarté la déesse des Sidoniens, et Milkom, l'horreur des Ammonites. ⁶Salomon fit ce qui déplaisait au Seigneur ; il ne remplit pas ses obligations envers le Seigneur, comme David son père. ⁷Alors Salomon bâtit dans la montagne qui est en face de Jérusalem un haut lieu pour Kemosh*, l'horreur de Moab, et pour Molek*, l'horreur des Ammonites¹. ⁸Il agissait ainsi pour toutes ses femmes étrangères qui offraient de l'encens et des sacrifices à leurs dieux.*

1R 11,46 à 12,20 : Roboam, fils de Salomon, devient roi à la place de son père, et provoque le schisme entre Israël et Juda, par ses décisions politiques (poids de la fiscalité notamment). Jéroboam, qui faisait partie de la cour de Salomon (cf 1R 11,26-40) règne sur Israël.

1R 14,21-31 : description du règne de Roboam :

v.21 – *il régna sur Juda ; il avait 41 ans lorsqu'il devint roi ; il régna dix-sept ans à Jérusalem... Le nom de sa mère était Naama, l'Ammonite.*

v.22-24 – *Juda fit ce qui déplaisait au Seigneur (idolâtrie). Il y eut même des prostitués sacrés dans le pays...*

v.25-28 – Shishaq, roi d'Égypte, attaque Jérusalem et pille le Temple. Roboam remplace les objets du culte en or par des objets en bronze.

v.30 – *Il y eut toujours la guerre entre Roboam et Jéroboam.*

v.31 – Mort de Roboam. *Le nom de sa mère était Naama, l'Ammonite. Abiyam, son fils, devint roi à sa place.*

Naama l'Ammonite, une des épouses de Salomon, est citée deux fois, au début et à la fin de la courte histoire de Roboam. Elle est une de ces femmes qui ont introduit l'idolâtrie dans le pays au temps du roi Salomon. Pourtant, elle est citée comme une « illustre Mère en Israël », de même que Ruth la Moabite. Et dans la tradition juive, reprise par l'évangéliste Matthieu, elles sont toutes deux des ancêtres du Messie.

On trouve en effet **Roboam dans la généalogie du Messie**, selon l'évangéliste Matthieu :

Mt 1,6-7 : *Yobed engendra Jessé ; Jessé engendra David. Le roi David, avec la femme d'Urie, engendra Salomon ; ⁷Salomon engendra Roboam ; Roboam engendra Abiya...*

Les PROPHETES Esaïe (Es 15-16), Jérémie (Jr 48-49), Ezéchiel (Ez 25,1-11) et Sophonie (So 2,8-11) rapportent des paroles de Dieu contre les nations étrangères ennemies d'Israël, notamment Moab et Ammon. Jérémie pointe le péché d'orgueil de Moab.

¹ **MOLEK et KEMOSH** : des dieux auxquels on sacrifiait des enfants, peut-être en temps de guerre, en les brûlant entièrement (holocaustes). Pratique interdite en Israël (voir Lv 18,21 et 20,2-5). Cette pratique disparaît après l'exil à Babylone (6^{ème} – 5^{ème} siècles av. JC).

LA XENOPHOBIE AU TEMPS D'ESDRAS et DE NEHEMIE.

Livre d'ESDRAS : le renvoi des FEMMES étrangères

C'est la fin de l'exil à Babylone : après sa victoire sur les armées de Mésopotamie (538 avant JC), Cyrus le Perse encourage les peuples étrangers résidant en Babylonie, à regagner leurs pays d'origine et les rebâtir. De nombreux Juifs exilés partent à Jérusalem. Le scribe Esdras est chargé par le roi d'apporter des dons (or et argent) de sa part et de la part de la population, au Dieu d'Israël et de faire des offrandes et des sacrifices ; il doit aussi rétablir la justice dans les territoires à l'est de l'Euphrate. La justice sera rendue selon les lois du Dieu d'Israël. A son arrivée avec ses compagnons de voyage, Esdras s'acquitte de sa première mission ; les dons sont apportés à la maison du Seigneur, et des sacrifices sont offerts.

Les lois xénophobes se durcissent au retour d'exil, devenant plus radicales que celles du Deutéronome.

Quand un grand malheur est arrivé, on cherche les responsables. Les étrangers sont incriminés.

Esd 9,1-2 – Dénonciation des mariages mixtes

*¹Quand cela fut terminé, les chefs s'approchèrent pour me dire : **Le peuple d'Israël, les prêtres et les lévites ne se sont pas séparés des peuples des pays et de leurs abominations, celles des Cananéens, des Hittites, des Périzzites, des Jébusites, des Ammonites, des Moabites, des Egyptiens et des Amorites.** ²Car ils ont pris leurs filles pour eux-mêmes et pour leurs fils et ils ont mêlé la descendance sainte avec les peuples des pays...*

Esd 10,1-44 – Les épouses étrangères et les enfants issus des mariages mixtes sont chassés

²Shekania, fils de Yehiel, dit à Esdras : Nous avons commis un sacrilège envers notre Dieu en épousant des femmes étrangères d'entre les peuples du pays... ³Maintenant, concluons une alliance pour notre Dieu, en renvoyant toutes ces femmes et leurs enfants, suivant ton avis... Que l'on agisse selon la loi !

v.11 – Esdras dit à ceux qui avaient épousé des femmes étrangères : Séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères.

v.15 – Seulement 2 chefs de clans et 2 autres hommes tentent de s'opposer à cette décision.

v.17 – *Le premier jour du premier mois, ils en finirent avec tous les hommes qui avaient épousé des femmes étrangères.*

Livre de NEHEMIE : l'épuration totale

Néhémie, le descendant d'un Judéen, grand échanson du roi de Perse, Artaxerxès, part en Juda, avec des lettres du roi, dans le but de rebâtir la muraille et les portes de Jérusalem. Il est très vite confronté à une **population étrangère hostile**.

Ne 2,10 : *Sanballat le Horonite, et Tobiya, l'administrateur ammonite, l'ayant appris, prirent très mal le fait qu'un homme soit venu pour le bien des Israélites.*

Néhémie inspecte, de nuit, la muraille de Jérusalem, puis va trouver les magistrats et les notables de la ville en leur disant (v.17) : *Venez, rebâtissons la muraille de Jérusalem, et nous ne serons plus dans le déshonneur.*

v.19 : *Sanballat le Horonite, et Tobiya, l'administrateur ammonite, et Guéshem, l'Arabe, l'ayant appris, se moquèrent de nous et nous traitèrent avec mépris....*

v.20 : *Je leur fis cette réponse : Le Dieu du ciel nous fera réussir. Nous, ses serviteurs, nous bâtissons ; mais vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni évocation dans Jérusalem.*

Ne 4,1 ss : *Sanballat, Tobiya, les Arabes, les Ammonites et les Ashdodites* sont fâchés parce que la reconstruction de la muraille progresse bien ; ils conspirent pour faire échouer le projet.

Les murailles sont rebâties ; le culte dans le Temple est réorganisé ; et le livre de Moïse est de nouveau lu en public. L'**épuration** va commencer...

NEHEMIE chapitre 13 :

– **v.1-3** : *En ce temps-là, on lut le livre de Moïse au peuple et on y trouva écrit que l'Ammonite et le Moabite n'entreraient jamais dans l'assemblée de Dieu... (Dt 23,4-6)*

Lorsqu'on eut entendu la loi, on sépara d'Israël toute la population mêlée.

– Après être retourné quelque temps auprès d'Artaxerxès, **Néhémie revient et constate les nombreux désordres :**

- **v.4 ss** : Traitement de faveur pour Tobiya l'ammonite : le prêtre Eliashib, parent de Tobiya, a ménagé pour lui une grande salle dans une cour du Temple où se trouvaient auparavant les offrandes végétales.
- **v.10 ss** : Abandon du service du Temple : les lévites et les chantres sont retournés à leurs champs parce qu'ils ne recevaient pas leurs parts (salaire en nature).
- **v.15 ss** : Le sabbat n'est pas respecté : ce jour-là, les marchands viennent faire leur commerce comme les autres jours.
- Néhémie remet de l'ordre dans tout cela.
- **v.23 ss** : **La moitié des fils des Judéens qui ont épousé des femmes étrangères (ashdodites, ammonites, moabites) ne parlent pas le judéen.** Néhémie rappelle aux hommes que c'est en épousant des étrangères que le grand roi Salomon a péché, car elles l'ont détourné du Seigneur.

– **Action de Néhémie : le renvoi de TOUS les étrangers**

v.30 : *Je les purifiai de tout étranger et je rétablis le service des prêtres et des lévites, chacun dans sa fonction.*

La grande œuvre d'Esdras et de Néhémie a été de chercher à rétablir à Jérusalem et dans toute la Judée, la pureté du culte au Dieu d'Israël. Mais ils en ont conclu à la nécessaire pureté du peuple, et la chasse à l'idolâtrie s'est accompagnée de la chasse à l'étranger. C'est sans doute une des périodes de l'histoire d'Israël les plus xénophobes.

D'autres livres ou récits de la Bible prennent le contre-pied de cette attitude extrême, mettant à l'honneur la fidélité d'un étranger ou d'une étrangère : l'histoire de Rahab (Jos 2), celle de Ruth en sont des exemples. Jésus a souvent admiré la foi chez l'étranger : la Cananéenne, la Samaritaine, le centurion romain, le lépreux guéri (seul étranger parmi les dix que Jésus purifie) ... Quand Jésus meurt sur la croix, le centurion romain qui a assisté à sa mise en croix, est le premier converti, le premier il reconnaît que « Vraiment, cet homme, c'était le Fils de Dieu ! » (Mc 15,39)